

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21050343

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

16 AVR. 2021

Le Greffier

N° d'entreprise : **0401 185 367**

Nom

(en entier) : **LARCIN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue E.Lefébure 12 - 7120 HAULCHIN**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2021.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité :

-De renouveler le mandat d'administrateur de Madame LARCIN France et ce, pour une durée de 6 ans avec effet au 14/04/21. Elle est investie des mêmes pouvoirs que précédemment.

-De renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur LUYCX et ce, pour une durée de 6 ans avec effet au 14/04/21. Il est investi des mêmes pouvoirs que précédemment.

-Après délibération de l'Assemblée Générale, les administrateurs se sont réunis en conseil et ont décidé unanimement de désigner Monsieur LUYCX Michel en qualité d'administrateur délégué et Président et ce, pour une durée de 6 ans avec effet au 14/04/21. Ces derniers déclarent accepter.

MR LUYCX Michel
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).